

La conception des classes a eu lieu fin juin en présence des Professeurs Principaux, d'enseignants, de M. le CPE et du Principal.

La répartition des élèves dans les classes a été réalisée selon les critères suivants:

- Niveau scolaire (classement de A à C).
- Comportement (classement de A à C).
- Absentéisme (classement de A à C).
- Notifications des professeurs principaux (élèves à regrouper, élèves à séparer).
- Sexe (répartition sur les classes).

Nous avons ainsi construit des classes hétérogènes (pas de classe composée essentiellement de très bons élèves et d'autres d'élèves plus en difficultés...) en tenant compte, lorsque c'était compatible avec tous les critères cités précédemment, des demandes des familles.

Les élèves n'ont donc pas été positionnés au hasard et aucun changement ne sera accordé en début d'année car ce changement engendrerait un précédent autorisant tout type de demandes (changement de classe pour être avec un camarade, pour ne pas avoir tel ou tel enseignant, pour être libéré plus tôt tel jour en fonction des emplois du temps...) et discréditerait tout le travail réalisé en fin d'année scolaire avec les collègues.